



## Enquête Génération 2001 : insertion professionnelle et formation

### Insertion professionnelle selon l'enquête Génération

Deux phénomènes sont identifiés en Lorraine comme dans la France entière. Le premier révèle qu'il n'y a pas de corrélation absolue entre niveaux de formation et de diplômes d'une part, caractéristiques de l'insertion et des parcours d'autre part, mais qu'en tendance, les conditions de l'insertion sont d'autant meilleures que le niveau de diplôme est élevé. Le second rend compte du fait que ces conditions d'insertion ne peuvent être comprises dans le cadre d'une adéquation formation/emploi stricte et atemporelle entre la structure des formations et une structure d'emplois, de métiers et de professions.

Plusieurs caractéristiques (premier salaire, temps d'accès au premier emploi, part du temps passé en emploi) dessinent un processus d'insertion plutôt favorable en Lorraine par rapport à la moyenne nationale.

La Génération 2001 en Lorraine est, en termes de structure de niveaux d'études à la sortie du système éducatif, proche de celle observée à l'échelle de la France. Parmi les 32 940 sortants, 11 450 sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (Bac +2 ou plus), dont un sur deux d'un diplôme de l'enseignement supérieur long (Bac +3 et plus). À l'autre extrémité du spectre de la qualification scolaire, plus de 7% d'entre eux quittent l'école sans qualification scolaire reconnue.

La part des sortants de l'enseignement technologique et professionnel en Lorraine est plus élevée que la moyenne nationale. L'appareil éducatif en Lorraine est certes historiquement marqué par un poids élevé des filières professionnelles, en particulier

liées aux industries dites traditionnelles, mais la tendance est à la convergence relative avec la tendance nationale (de même qu'existe une convergence relative entre les structures d'emplois par grands secteurs et par grandes professions et catégories socioprofessionnelles).

### Influence des caractéristiques individuelles

Les filières de formation sont clairement discriminantes selon le genre :

- dans l'enseignement secondaire et supérieur court, 72% des inscrits dans les filières tertiaires et 9% des inscrits dans les filières "industrielles" (1) sont des jeunes femmes ;

- dans l'enseignement supérieur court délivrant des diplômes des secteurs de la santé et du social, 84% des titulaires du diplôme sont des jeunes femmes ;

(1) Ce terme est utilisé pour éviter l'ambiguïté du qualificatif "secondaire", qui a une double signification dans l'appareil éducatif. Ceci ne veut pas dire que les formations en jeu sont toutes industrielles au sens productif du terme, loin de là.



DIRECTION RÉGIONALE DU  
TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE  
LA FORMATION PROFESSIONNELLE



Centre Associé Cereq



- dans l'enseignement supérieur long, les femmes représentent 68% et 65% des titulaires des diplômes, respectivement de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle, en Lettres, sciences humaines, gestion ; mais elles ne représentent que 26% des titulaires d'un diplôme du 2<sup>ème</sup> cycle et 33% d'un diplôme de 3<sup>ème</sup> cycle en Mathématiques, sciences et techniques.

La catégorie socioprofessionnelle des parents est un facteur de forte différenciation des parcours scolaires. 45% et 6% des sortants sans qualification ont, respectivement, pour les premiers au moins un parent ouvrier ; pour les seconds au moins un parent cadre. L'appartenance socioprofessionnelle des parents est aussi en partie corrélée aux types d'orientation dans le système éducatif. 62% des sortants dont l'un des parents au moins est cadre sont diplômés de l'enseignement supérieur ; ce taux tombe à 25% pour les sortants dont l'un des parents au moins est ouvrier.

Les sortants dont l'un des parents au moins est né hors de France sont proportionnellement plus nombreux que ceux dont les parents sont nés en France à sortir du système scolaire sans diplôme, respectivement 23% et 14%. Ils forment 28% des sortants non qualifiés, 32% si l'on ajoute ceux qui sont eux-mêmes nés hors de France. À l'issue de la troisième, cinq élèves sur dix

issus de l'immigration s'orientent vers l'enseignement professionnel contre quatre sur dix dans l'ensemble de la génération scolaire concernée. Si la filière courte semble être "privilégiée" à l'issue du collège, cette distinction n'apparaît plus à l'issue de la terminale, les proportions d'orientation vers une filière courte (DUT, BTS) ou vers une filière longue étant similaires.

### 60% des premiers emplois sont temporaires

60% des sortants commencent leur parcours professionnel par un emploi temporaire (hors emplois saisonniers), dont un tiers en intérim.

4% seulement des sortants de la Génération 2001 en Lorraine n'ont jamais travaillé au cours des trois années qui ont suivi la sortie du système éducatif. En moyenne, le

temps d'accès au premier emploi est de moins de trois mois en Lorraine (2,7 mois ; 2,9 nationalement). La quasi-totalité des premiers emplois sont des emplois salariés ; 35% seulement des sortants débutent sous contrat de travail à durée indéterminée.

Le niveau de formation influe sur le type de contrat à l'embauche lors du premier emploi, même s'il s'agit d'une corrélation partielle. Trois quarts des sortants sans qualification débutent par un contrat de travail temporaire (CDD, intérim ou contrat aidé) ; cette proportion est de un sur trois pour les titulaires d'un diplôme de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> cycle de l'enseignement supérieur. Alors que les contrats à durée déterminée concernent l'ensemble des sortants, l'intérim est surtout le lot de ceux qui ont échoué aux examens pour l'obtention du BEP, du CAP ou du baccalauréat : 40% d'entre eux débutent dans des

### L'enquête Génération 2001

L'enquête Génération 2001, réalisée par le Céreq, s'inscrit dans un dispositif d'enquêtes longitudinales sur les premières années de vie active des sortants du système éducatif à une année donnée. Les deux premières enquêtes ont étudié les trajectoires des sortants de 1992 et de 1998.

Concernant Génération 2001 en Lorraine, la base de sondage, élaborée à l'aide de l'académie, des universités et d'autres établissements de formation initiale, est composée de 45 000 individus. Deux échantillons sont tirés : un pour l'enquête nationale et un second dans le cadre de l'extension régionale. L'échantillon brut final est de 2 581 questionnaires pour la Lorraine. L'échantillon pondéré comprend 32 940 individus statistiques.

Le questionnaire a été construit pour permettre aux sortants du système éducatif de décrire, mois par mois, toutes les situations connues entre la sortie et la date de l'enquête, et d'en quantifier la durée. Il inclut le recueil de données excédant les rapports à l'emploi et à la formation.

### Caractéristiques du premier emploi

Niveau de formation	Types de contrat à l'embauche (en %)					Salaire mensuel net médian à l'embauche (euros)
	CDI	CDD	Intérim	Contrat aidé	Temps partiel	
Non qualifié	20	24	33	18	20	950
CAP ou BEP non diplômé, 2 <sup>ds</sup> ou 1 <sup>ère</sup>	24	19	39	15	16	1 000
CAP ou BEP	32	29	22	12	15	1 000
Bac non diplômés	29	17	40	9	12	1 040
Bac professionnel ou technologique	27	29	24	15	15	1 010
Bac général, Bac +1 ou Bac +2 non diplômés	29	26	23	16	17	1 000
Bac +2	39	31	22	5	7	1 150
2 <sup>ème</sup> cycle	57	27	5	6	14	1 220
3 <sup>ème</sup> cycle et grandes écoles	59	28	6	2	8	1 680
<b>Ensemble</b>	<b>35</b>	<b>27</b>	<b>22</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>1 070</b>

Champ : sortants ayant occupé au moins un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active (31 490 individus)  
Source : exploitation enquête Génération 2001 Lorraine, Céreq

missions d'intérim en Lorraine (l'écart à la moyenne nationale est élevé : plus dix points). À ces niveaux de formation, l'effet du diplôme est fort puisqu'il réduit de moitié le poids de l'intérim dans l'accès au premier emploi.

13% des premiers emplois sont des emplois à temps partiel. La part du temps partiel n'est pas toujours d'autant plus faible que le niveau de formation est élevé.

Les non qualifiés sont plus souvent que les autres embauchés à temps partiel (une fois sur cinq). Mais les diplômés de l'enseignement supérieur de 2<sup>ème</sup> cycle y sont davantage exposés (14%) que leurs homologues ayant suivi un cursus supérieur court (7%). Ce phénomène est sans doute en partie lié aux effets de structure et de fonctionnement des marchés du travail en France, quelle que soit la région : les emplois à

temps partiel sont très majoritairement tenus par des femmes. Or, près des deux tiers des sortants du 2<sup>ème</sup> cycle sont des femmes, contre la moitié seulement pour les sortants de l'enseignement supérieur court.

Un sortant en emploi sur deux en Lorraine commence sa carrière professionnelle avec un salaire mensuel net inférieur à 1 070 euros (1 050 euros à l'échelle nationale). D'une manière générale, le salaire médian s'accroît avec le niveau de diplôme ou le niveau de formation. Les disparités salariales sont, pourtant, importantes à niveaux de formation ou diplômes identiques : 10% des non diplômés d'un BEP/CAP débutent avec un salaire inférieur à 580 euros par mois et 10% avec un salaire supérieur à 1 300 euros. Cette différence entre les salaires est également importante pour les sortants d'un 3<sup>ème</sup> cycle de l'enseignement supérieur.

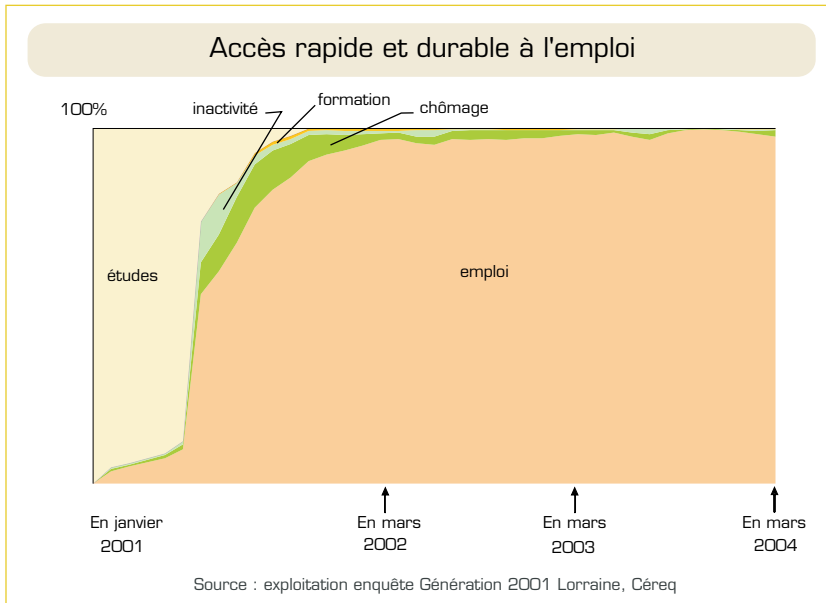
Le salaire médian perçu par les femmes est systématiquement inférieur à celui des hommes. Les écarts les plus importants se situent aux extrêmes de la hiérarchie des diplômes.

### Trois ans après la fin de la formation initiale

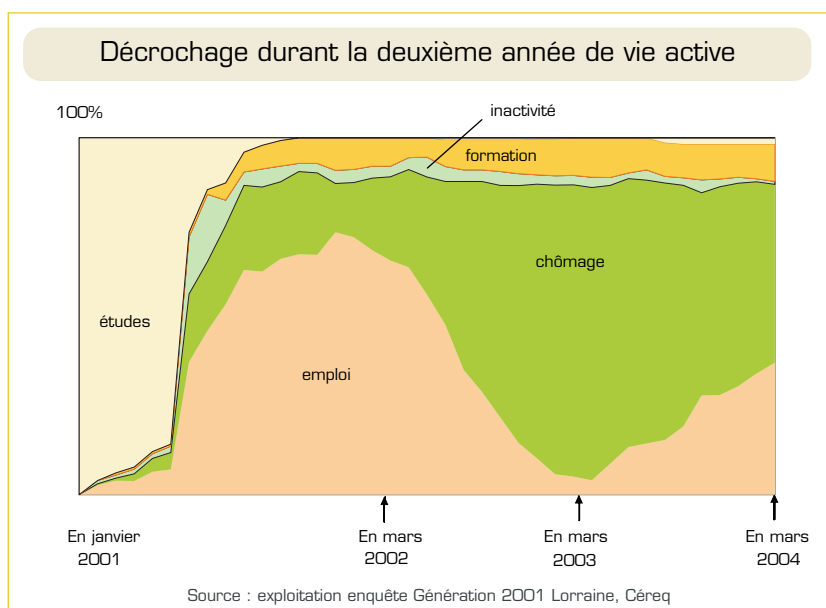
À cette date, les situations sont contrastées à l'égard du marché du travail.

Trois ans après la sortie du système éducatif, le taux d'activité est de 93%. Quatre sortants sur cinq sont en emploi. Le chômage frappe un actif sur cinq. C'est dans le sous-ensemble des non qualifiés que le taux d'inactivité est le plus élevé (de l'ordre de 10%), les situations "reprise d'études" et "en formation" étant très marginales dans ce sous-ensemble à la date de l'enquête.

Le taux de chômage n'est pas absolument corrélé à la hiérarchie des niveaux de formation. Par exemple, le taux de chômage des actifs n'ayant pas obtenu leur baccalauréat est de 21% et de 19% pour les actifs titulaires d'un CAP ou BEP. Les



69% des sortants de la Génération 2001 en Lorraine accèdent rapidement à un emploi après leurs études et restent en situation d'emploi au cours des trois premières années de vie active. Ils ont passé en moyenne trente mois en emploi, à peine plus de trois mois au chômage, et près d'un mois en inactivité.



En mars 2002, 74% des sortants de ce groupe (7% de l'ensemble) sont en emploi et 14% au chômage. Sept mois plus tard, la tendance s'inverse. Le pic du chômage (part maximale) se situe deux ans après la sortie. Le taux d'emploi remonte ensuite pour atteindre 35% en fin de période, mais la part de chômage demeure supérieure à 50%.

jeunes actifs titulaires d'un diplôme de 2<sup>ème</sup> cycle de l'enseignement supérieur semblent les plus épargnés par le chômage : 7% d'entre eux sont concernés. L'interprétation du taux de chômage des diplômés de 3<sup>ème</sup> cycle et des grandes écoles d'ingénieur (9%) exigerait une étude spéciale.

Au printemps 2004, 70% des sortants en emploi de la Génération 2001 occupent un emploi salarié à durée indéterminée ou sont fonctionnaires et 27% un emploi salarié à durée déterminée au sens large (2). Plus de 80% des diplômés de l'enseignement supérieur en emploi ont un contrat à durée indéterminée ; ce n'est le cas que de la moitié des non qualifiés ou des niveaux CAP ou BEP. Près de 20% des sortants de niveau Vbis (CAP ou BEP non diplômé, 2<sup>de</sup> ou 1<sup>ère</sup>) et VI (non qualifié) occupant un emploi trois ans après leur sortie du système éducatif sont en intérim et 10% dans des emplois aidés. Les sortants de l'enseignement supérieur n'occupent que rarement un emploi à temps partiel (entre 5% et 7%), à la différence des non qualifiés (19%).

### Diverses trajectoires d'entrée dans la vie active

À partir d'un traitement des calendriers individuels qui décrivent, mois par mois, la durée et l'enchaînement des différentes situations à l'égard du marché du travail qu'ont connues les sortants, les parcours sont regroupés en six trajectoires-types :

\* La première trajectoire est caractérisée par l'accès rapide et durable à l'emploi. L'accès à l'emploi se fait presque immédiatement après la sortie du système éducatif et les personnes restent en emploi tout au long des trois premières années de vie active (pas nécessairement dans le même emploi).

\* La deuxième et la troisième trajectoires correspondent à un basculement hors de l'emploi respectivement au cours de la

deuxième et de la troisième année de vie active.

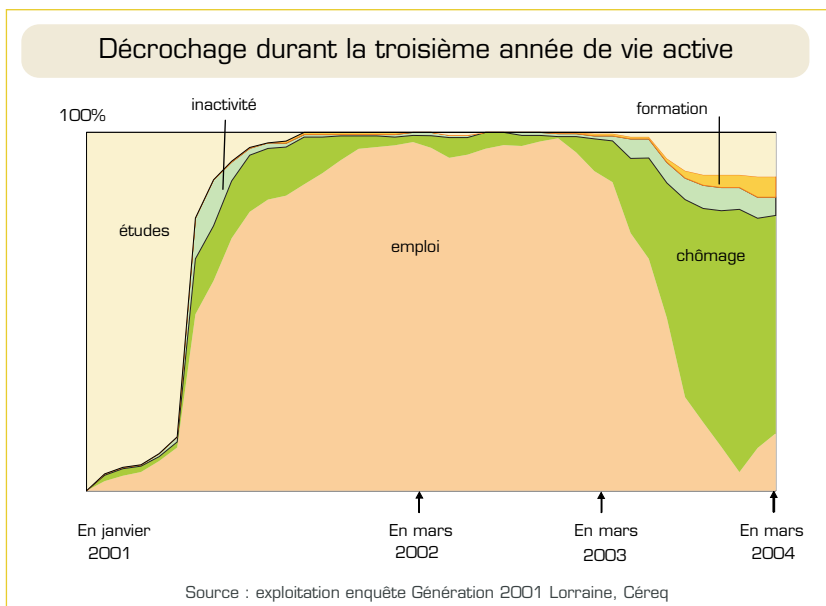
\* La quatrième et la cinquième trajectoires regroupent les sortants qui accèdent progressivement à l'emploi après une longue période respectivement de chômage ou d'inactivité.

\* La sixième trajectoire, marginale quantitativement, réunit les jeunes ayant repris des études un an ou moins après avoir quitté le système éducatif.

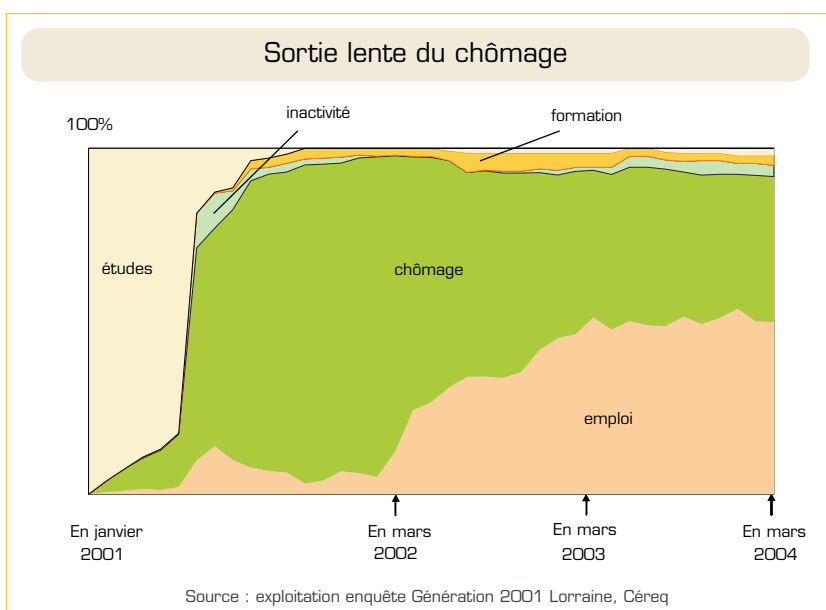
Nous restituons les quatre premières trajectoires (95% des sortants).

Dans l'ensemble, les femmes ont plus de difficultés à accéder rapidement aux emplois durables que les hommes : elles sont 64% à avoir un parcours dominé par l'emploi stable au cours des trois premières années de vie active contre 73% des hommes.

L'écart est maximal lorsque les sortants sont sans diplôme. 33% seulement des non diplômées ont



En septembre 2002, 70% des personnes de ce groupe (9% de l'ensemble) sont en emploi. Au bout de deux ans, elles sont presque toutes en emploi. Ce n'est qu'après environ 30 mois de vie active que plus de la moitié du groupe (55%) bascule dans le chômage. La part de chômage s'accroît ensuite pour atteindre deux tiers en fin de période.



La situation d'un chômage prolongé et d'une sortie lente concerne 10% des enquêtés dans le cadre de Génération 2001 en Lorraine.

En mars 2002, à peine 6% des personnes du groupe occupent un emploi. Deux ans plus tard, ils sont près de 50%. Sur l'ensemble de la période, la durée moyenne en emploi est de 10 mois, celle de chômage de 20 mois.

un accès rapide et durable à l'emploi (contre 53% de leurs homologues masculins) et elles connaissent plus fréquemment des parcours marqués par un chômage long avant d'accéder à l'emploi.

L'écart devient nul chez les diplômés du supérieur : femmes ou hommes, quatre sur cinq s'insèrent rapidement et de manière durable. L'annulation de l'écart résulte à la fois de l'effet du niveau d'études (qui l'amenuise) et des dif-

férentiels d'insertion par filière ; ainsi, les sortants de la filière de la santé ou du social à Bac+2, très féminisée, ont une insertion relativement facile.

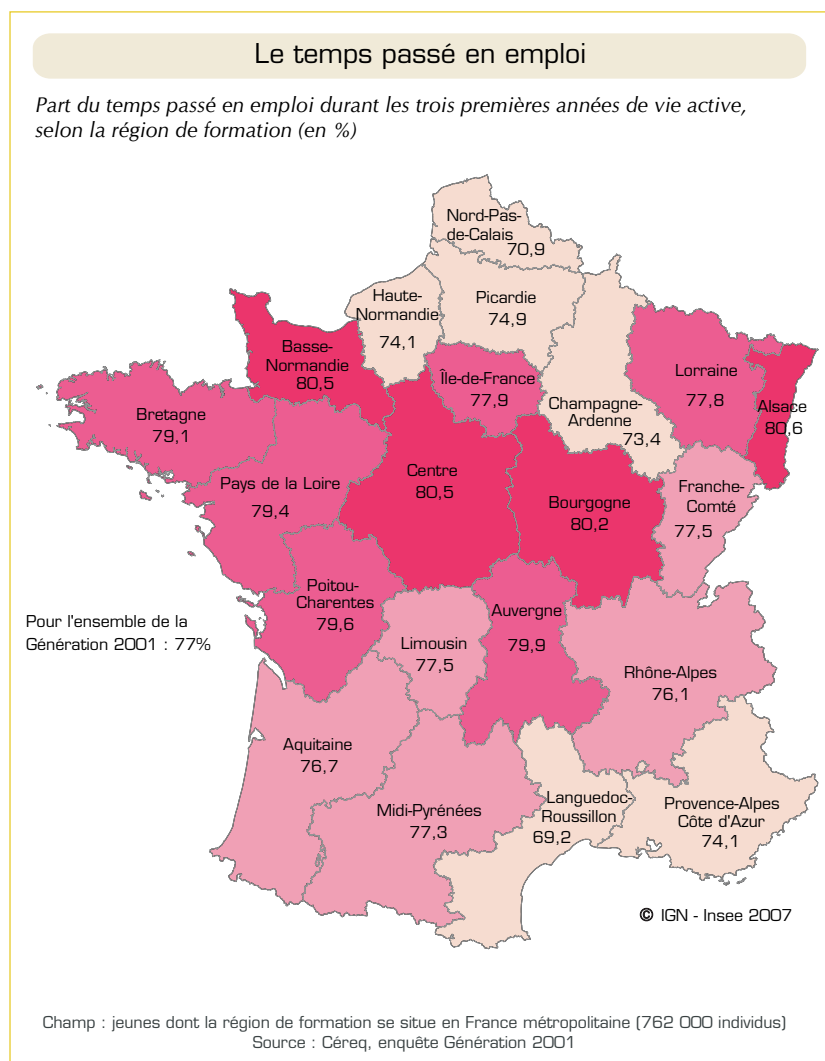
### Début de carrière salariale

Le niveau d'études et le genre sont deux variables qui, en tendance, discriminent les carrières salariales durant les trois premières années de vie active. Globalement, les salaires nets

médians progressent plus rapidement pour les hommes (14%) que pour les femmes (10%), ce qui aggrave, en général, les inégalités initiales. La progression salariale est identique pour les non diplômés. Elle n'est plus élevée pour les femmes qu'au niveau de diplôme Bac+2 (15% contre 13% pour leurs homologues masculins).

L'évolution des salaires est également dépendante du secteur d'activité. Les écarts entre salaires nets médians mensuels peuvent atteindre 300 euros. La progression moyenne annuelle est la plus forte dans le secteur des services aux entreprises (7,8%) et est faible dans les industries de l'automobile, agroalimentaire et l'énergie (3%).

La mobilité n'est que pour partie synonyme d'évolution salariale positive. Les sortants n'ayant changé qu'une seule fois d'entreprise ou d'établissement ont vu leur salaire progresser de 9% en moyenne par an, alors que le salaire de ceux qui sont restés dans le même emploi n'a progressé que de 4% par an. Mais le changement fréquent d'emploi (deux fois ou plus) se traduit par une baisse du taux de croissance salariale, particulièrement pour les faibles niveaux de formation. Le changement de région est synonyme de salaire plus élevé uniquement pour les diplômés du supérieur : le salaire médian est de 1 730 euros hors région, de 1 410 euros en Lorraine.



### Évolution du salaire médian net mensuel selon le sexe et le niveau de formation durant les trois premières années de vie active

Niveau de formation	Hommes		Femmes	
	Premier salaire (euros)	Dernier salaire (euros)	Premier salaire (euros)	Dernier salaire (euros)
Non diplômés	1 000	1 100	860	950
Niveau secondaire	1 070	1 200	960	1 000
Diplômés Bac +2	1 190	1 350	1 110	1 280
Diplômés 2 <sup>ème</sup> cycle supérieur	1 270	1 540	1 200	1 380
Diplômés 3 <sup>ème</sup> cycle supérieur	1 720	2 000	1 500	1 710
<b>Ensemble</b>	<b>1 100</b>	<b>1 250</b>	<b>1 000</b>	<b>1 100</b>

Source : exploitation enquête Génération 2001 Lorraine, Céreq

## Quelques comparaisons inter-régionales

En mars 2002, le taux de chômage des sortants actifs était de 12% en Ile-de-France et en Alsace alors qu'il dépassait 20% dans le Nord-Pas-de-Calais. En Lorraine, il était de 15% et proche de la moyenne nationale. Ces taux ont cependant évolué différemment au fil des trois années d'insertion, au point de bouleverser les hiérarchies régionales établies antérieurement. À l'échelle nationale, la dégradation de la conjoncture économique s'est traduite par une augmentation du taux de chô-

mage, jusqu'alors en baisse, qui retrouve au printemps 2004 un niveau comparable à celui de 1998 (16%). Le taux de chômage des sortants en Lorraine est à cette date voisin du taux estimé à l'échelle nationale. La dégradation semble avoir eu de plus amples effets en Alsace (traditionnellement considérée comme une région dans laquelle le taux de chômage des jeunes actifs est faible), le taux de chômage des sortants atteignant 17% ; en PACA, il est proche de la moyenne nationale.

La part du temps passé en emploi au cours des trois premières an-

nées de vie active est variable selon les régions de fin d'études. L'étendue est grande : plus de 11 points (69,2% en Languedoc-Roussillon ; 80,6% en Alsace). Très schématiquement, cette part est la plus faible dans les régions du Sud-Est et du Nord. Elle est proche de 78% en Lorraine, légèrement supérieure à la moyenne nationale.

- **Andréana KHRISTOVA**
- **Hervé LHOTEL**

Groupe de Recherche sur l'Éducation et l'Emploi (GRÉE),  
Centre associé Céreq,  
Université de Nancy 2

## Une "balance diplôme" déficitaire

Le niveau d'études des jeunes Français, et notamment Lorrains, a progressé entre 1985 et 1995, avant de se stabiliser au cours des dernières années. L'arrivée des jeunes générations élève le niveau de diplôme de l'ensemble de la population de 14 ans et plus ayant terminé ses études. Ce niveau général est de surcroît fortement impacté par les migrations interrégionales, défavorables en Lorraine s'agissant de la part des diplômés du supérieur. Cette "balance diplôme" déficitaire traduit la spécialisation de la Lorraine dans le secteur de la formation supérieure. Parmi les générations arrivant sur le marché du travail, de nombreuses personnes ont recours durablement au service public de l'emploi et aux contrats aidés.

**A**u cours de la période suivant la sortie de formation initiale de la "Génération 2001", environ 290 000 élèves et étudiants sont inscrits dans les établissements du second degré et de l'enseignement supérieur en Lorraine. Ils se répartissent schématiquement en 125 000 collégiens, 90 000 lycéens et 75 000 étudiants. Les deux dernières catégories correspondent aux jeunes scolarisés de 15 ans et plus et constituent l'essentiel des 178 000 personnes inactives (au sens statistique du terme) âgées de 15 à 29 ans en 2004. Par ailleurs, 253 000 personnes sont actives dans cette tranche d'âge, dont 204 000 en emploi et 49 000 chômeurs.

Parmi les 165 000 lycéens et étudiants, 33 000 d'entre eux (soit un sur cinq) constituant la "Gé-

nération 2001" mettent un terme à leur formation initiale.

### Élévation du niveau de formation initiale de la population

Mieux formées en moyenne que l'ensemble de la population de 14 ans ou plus ayant terminé ses études, les nouvelles générations élèvent par leur arrivée la proportion de diplômés du supérieur (Bac +2 ou plus). En effet, 35% ont acquis ce niveau en 2001 contre 14% dans la population de référence en 1999.

Quant à l'effacement progressif des générations âgées, il a pour conséquence de réduire considérablement le nombre de personnes sans diplôme. Ce sont

effectivement 68% des personnes de 65 ans et plus qui n'ont aucun diplôme contre seulement une sur cinq parmi l'ensemble des jeunes de 15 à 29 ans ayant fini leurs études.

Entre 1999 et 2004, la population des personnes sans diplôme (à l'exclusion du BEPC, brevet) s'est réduite de cinq points pour s'établir à 41% en Lorraine. Les femmes restent plus affectées par l'absence de diplôme : 47% contre 34% chez leurs homologues masculins.

Sur la même période, la part des diplômés de l'enseignement supérieur s'est élevée de trois points à 17%, avec une égale performance des hommes et des femmes. En moyenne hexagonale, ces taux sont légèrement plus fa-

vorables, à hauteur de 39,5% et 21,5% respectivement.

La Lorraine se démarque par la proportion importante, près de 29%, de personnes détentrices d'un CAP et/ou un BEP, en deuxième position derrière l'Alsace (31%) et au même niveau que les Pays de la Loire.

### Diplômés du supérieur : plus de départs que d'arrivées

Les flux migratoires entre la Lorraine et les autres régions ont également contribué à la modification du niveau général de diplôme, mais plutôt à la baisse en ce qui concerne les niveaux de formation de l'enseignement supérieur.

Du côté des migrations entrantes, 77 200 personnes non encore présentes en 1999, ayant les caractéristiques d'avoir 14 ans et de ne plus être en formation initiale en 2004, résident en Lorraine à cette date. Symétriquement, 86 100 personnes présentes en Lorraine en 1999, et ayant les mêmes caractéristiques eu égard à l'âge et à la formation initiale, résident dans une autre région française en 2004 suite à une migration résidentielle.

Les personnes migrantes sont en moyenne mieux formées que celles n'ayant pas changé de résidence. Ainsi, parmi les 77 200 individus installés en Lorraine depuis 1999, 37% disposent d'un diplôme du supérieur, à comparer à 16% chez ceux déjà présents dans la région en 1999. Quant aux 86 100 personnes ayant quitté la région entre 1999 et 2004, ce taux de diplômés du supérieur est supérieur et s'établit même à 45%. Parmi ces derniers, un sur quatre ont été attirés par l'Île-de-France.

Ces migrations sont composites. Au sein des 77 200 arrivants, composés pour la moitié de personnes de moins de 30 ans, une partie a vraisemblablement achevé sa formation initiale dans la région. En effet, parmi la "Génération 2001", 14% des sortants ont changé de région depuis leur entrée en sixième. L'autre partie correspond à des actifs en mobilité professionnelle ayant déjà atteint leur niveau maximal de diplôme.

Parmi les 86 100 personnes qui ont quitté la région, dont les moins de 30 ans constituent ici le tiers des effectifs, une proportion n'avait pas mis fin à ses études en 1999. Certains d'entre eux ont franchi cette étape avant de

quitter la Lorraine : 16% des sortants de la "Génération 2001" ne résident plus en Lorraine trois ans après la fin de leurs études. Ils résident en Île-de-France pour un quart d'entre eux.

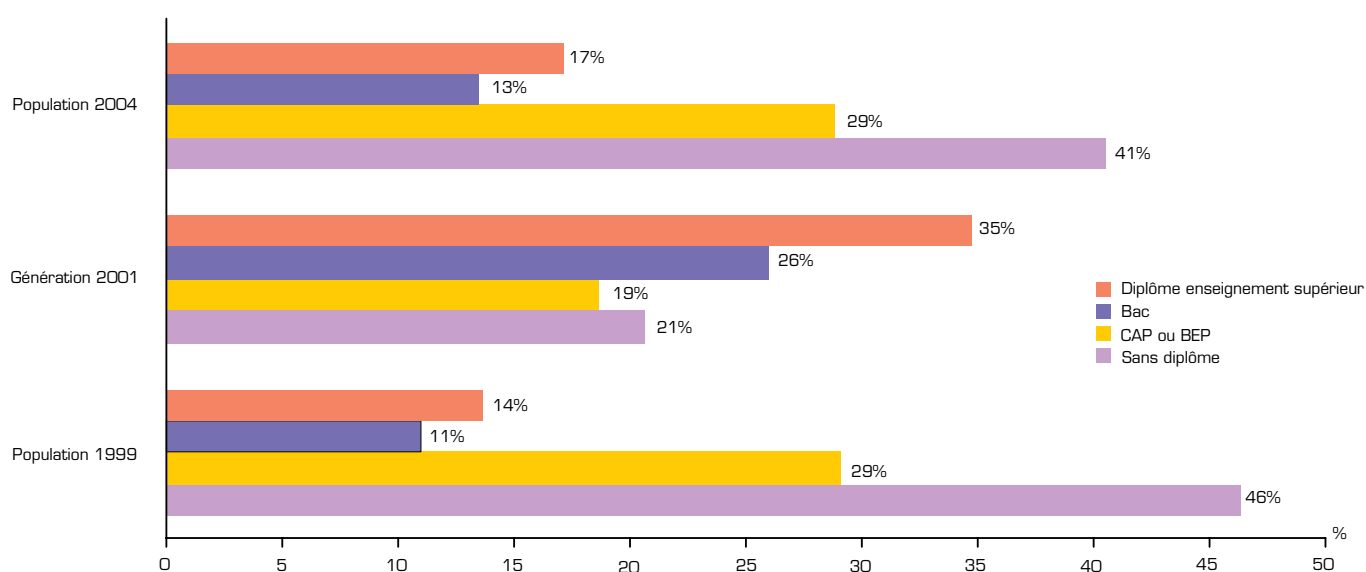
Globalement, une balance défavorable entre les arrivées et les départs de diplômés du supérieur transparait. Elle signale la spécialisation de la Lorraine dans le secteur de la formation supérieure et sa forte contribution à l'effort national dans ce domaine.

### Recours durable au service public de l'emploi ...

À la sortie de la formation initiale, le recours direct au service public de l'emploi (SPE) n'est pas systématique. En 2002, 9 400 jeunes de moins de 30 ans s'inscrivent à l'ANPE pour motif de première inscription (primo-inscrits), c'est-à-dire suite à sortie d'études, service national, ou inactivité. Cela représente environ un tiers du volume des personnes finissant annuellement leurs études. En termes de niveau de formation initiale, un sur quatre est diplômé de l'enseignement supérieur.

Les autres passent souvent par l'emploi avant de connaître un premier épisode de chômage. Ils

Répartition par diplôme obtenu de la population de 14 ans ou plus ayant fini ses études en 1999 et 2004 et de la «Génération 2001»



Sources : Insee, recensement 1999 et enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - Céreq, enquête Génération 2001

## Définitions

Le **dernier diplôme obtenu** concerne les personnes âgées de 14 ans ou plus, appartenant à un ménage ordinaire, n'étant pas inscrites dans un établissement d'enseignement. Ceci permet de repérer ceux qui ont terminé leurs études.

Le programme **Trace** consiste en un parcours d'insertion professionnalisé de dix-huit mois destiné aux jeunes de 15 à 25 ans en grande difficulté. Le contrat Civis lui a succédé.

## Savoir plus :

- Les résultats sont extraits de :  
KHRISTOVA A. , LHOTEL H.,  
PARMENT A., 2006 : "Génération 2001 en Lorraine. Quand l'école est finie...", Grée, OREFQ de Lorraine, 85 p.

Sites internet :

[www.univ-nancy2.fr/GREE](http://www.univ-nancy2.fr/GREE)

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Ministère de l'Économie,  
des Finances et de l'Industrie

**Insee**

**Institut National de la Statistique  
et des Études Économiques**

**Direction Régionale de Lorraine**

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

[www.insee.fr/lorraine](http://www.insee.fr/lorraine)

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Jean-Paul FRANÇOIS

Directeur régional de l'Insee

**COORDINATION RÉDACTIONNELLE**

Christian CALZADA

Gérard MOREAU

**RESPONSABLE ÉDITORIAL ET**

**RELATIONS MÉDIAS**

Jacqueline FINEL

**RÉDACTRICE EN CHEF**

Agnès VERDIN

**SECRÉTARIAT DE FABRICATION**

**MISE EN PAGE - COMPOSITION**

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

Marie-Odile LAFONTAINE

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2007

s'inscrivent alors à l'ANPE, fréquemment suite à une fin de contrat ou de mission d'intérim. Tous motifs confondus hormis les premières inscriptions, près de 78 700 jeunes ont fait appel au SPE en 2002. Moins bien formés en moyenne que les primo-inscrits, nombre d'entre eux sont amenés à connaître des difficultés d'insertion récurrentes.

## ... et aux contrats aidés

Ils alternent durablement entre contrats divers, dont des parcours d'accompagnement (5 000 personnes en Trace en fin 2003) et des emplois aidés en faveur des jeunes (9 000 personnes en dispositif en 2001 hors apprentissage), inactivité et chômage.

Parmi l'offre annuelle moyenne de 9 000 contrats aidés pour les jeunes entre 2001 et 2003, les

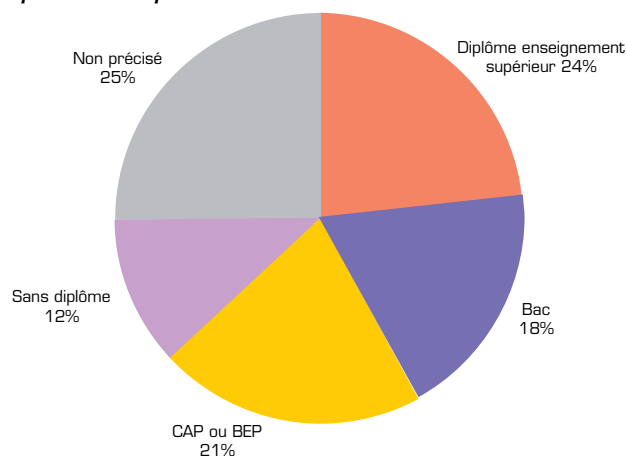
contrats en alternance, en recul sur la période, en constituent les deux tiers. S'ajoutent les emplois-jeunes, également en recul, et les contrats jeunes en entreprise, destinés aux publics de 16 à 25 ans éloignés de l'emploi, qui montent en charge. Le volume de ces emplois aidés correspond au triple des sorties annuelles de formation initiale. En fait, ces contrats vont bien au-delà de la première insertion professionnelle des jeunes et les accompagnent durablement. Ainsi, parmi les sortants de la "Génération 2001", un tiers seulement étaient en formation initiale avant leur premier emploi aidé.

■ **Gérard MOREAU**  
Insee Lorraine

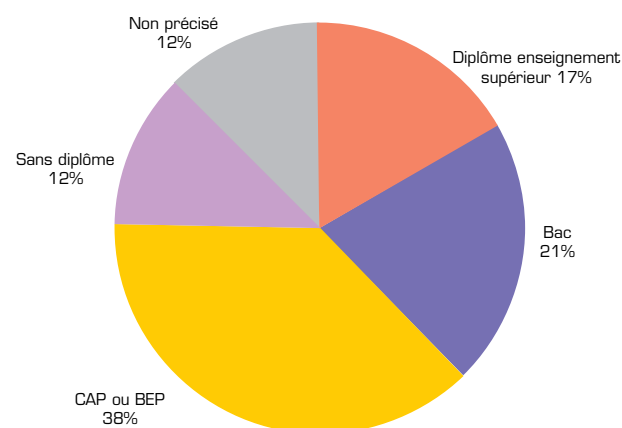
■ **Jean-Jacques PIERRE**  
DRTEFP Lorraine

## Niveau de formation des jeunes demandeurs d'emploi

### 9 400 en première inscription en 2002



### 78 700 tous motifs hors première inscription en 2002



Source : DRTEFP, DARES d'après ANPE